

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 06/05/2014

Délibération n° D-2014-155

Finances - Budget principal - Avance remboursable au budget
Energies Renouvelables

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction des Finances

**Finances - Budget principal - Avance remboursable
au budget Energies Renouvelables**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables en date du 29 avril 2014.

Par délibération en date du 10 mars 2014, l'assemblée municipale a voté un montant de 40 000 € au titre des crédits par anticipation de l'exercice budgétaire 2014 correspondant à une avance remboursable faite par le budget principal en faveur du budget Energies Renouvelables (régie à autonomie financière).

Or, cette délibération ne fixant pas les modalités de versement et de remboursement, aucune réalisation n'est possible en l'état.

Il convient donc de préciser que cette avance sera restituée au budget principal par le budget Energies Renouvelables dès l'obtention de recettes attendues telles que la vente de la production électrique, le reversement de TVA et une subvention du Conseil Régional du Poitou-Charentes. Ce remboursement se fera alors sur l'exercice 2014 et / ou sur l'exercice 2015.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à procéder au versement d'une avance remboursable du budget principal vers le budget Energies Renouvelables.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accepter le remboursement de cette avance par le budget Energies Renouvelables en faveur du budget principal dès la perception de recettes attendues soit sur l'exercice 2014 et / ou sur l'exercice 2015.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON